

FLASH INFO n°25

Novembre et décembre 2024

COMMUNE DE SERIGNE

CONSEIL MUNICIPAL du 26 novembre

Mardi 26 novembre 2024

Etaient présents : BAUDRY Yves, BOUILLAUD Julie, CAUDAL Grégory, COULAIS Damien, DIEUMEGARD Romain, FAUCHERON Jean-Michel, GIRAUD Sébastien, GUILMINEAU Delphine, JOURDAIN Fabienne, LEBON Sandrine, LERIDON Marylène, PORTRAIT Jean-Hugues, SCHLICH Ludivine

➤ APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 15 OCTOBRE 2024

Le Conseil approuve le procès-verbal du Conseil Municipal du 15 octobre à l'unanimité.

➤ DECISIONS PRISE PAR LE MAIRE ET LES ADJOINTS

- Le Conseil valide le devis de la société TELOR pour des rideaux non feus dans la salle des associations pour un montant HT de 1570€
- Le Conseil valide le devis de la société ARCADE pour l'achat de vinaigre en cuve de 1000 litres pour un montant HT de 760,48€
- Le Conseil valide le devis de HANDINORME pour l'achat de clous de balisage dans le cimetière pour un montant HT de 213,90€
- Le Conseil valide le devis de L'Instinct Gravure pour des plaques personnalisées pour l'opération un arbre/ une naissance pour un montant HT de 190.20€
- Le Conseil valide le devis de l'entreprise DE LA FEUILLE AU MEUBLE pour des travaux de rénovation sur l'appui de fenêtre pour un montant HT de 385€ et pour des travaux supplémentaires de rénovation pour un montant HT de 473,35€
- Le Conseil valide le devis de la marbrerie GAUTIER pour l'installation de 4 cavurnes dans le cimetière pour un montant HT de 1120€
- Le Conseil valide le devis de MANUTAN Collectivités pour l'achat de tables pliantes avec son chariot à mettre dans la salle Guy Goron pour un montant HT de 1205,79€

➤ AMENAGEMENT DE SECURITE A LA GUINTIERE

Le Conseil annule une délibération prise le 17 septembre 2024 pour les travaux de sécurisation de la traversée du hameau de La Guintière suite à une modification des taux de subvention et valide ce même aménagement suivant le plan de financement suivant :

Dépenses prévisionnelles HT (novembre 2023) :

❖ Installation de chantier	500,00 €
❖ Signalisation de chantier	240,00 €
❖ Travaux préparatoires	3 450,00 €
<i>Dont :</i>	
• Bandes axiales et transversales en pépite ocre	1 350,00 €
• Signalisation verticale neuve (2B14+2B33 + 2E31)	2 100,00 €
TOTAL	4 190,00 €

Recettes prévisionnelles HT

❖ Conseil Départemental	
➤ Subvention pour aménagement en traversée de hameau 55% du montant total HT	2 304,50 €
➤ Subvention au titre des amendes de police 35% du montant total HT restant à charge de la commune	659,93 €
❖ Autofinancement (29,25%)	1 225,57 €
TOTAL	4 190,00 €

➤ PLAN DEPARTEMENTAL DES ITINERAIRES DE PROMENADES ET DE RANDONNEES (PDIDR) DU SENTIER « DES MEULES »

Le Conseil valide la modification suivante : le président de la Communauté de Communes a été destinataire d'un courrier du Conseil Départemental demandant la mise à jour au PDIDR de l'itinéraire du sentier « Les Meules ».

En effet, le tracé du sentier « Les Meules » initialement inscrit au PDIDR a été modifié au niveau de l'aller-retour vers le site des Meules qui emprunte un chemin rural.

Le sentier des Meules est un circuit référencé au niveau Départemental donc très souvent emprunté par des clubs ou associations. La commune s'engage à maintenir les chemins et sentiers propres et entretenus.



➤ GUICHET UNIQUE DE L'HABITAT

Le Conseil valide les deux demandes de subvention pour des travaux de rénovation de maison dans le cadre du guichet unique de l'habitat (OPAH-RU) au titre de l'aide et embellissement des façades et toitures :

- Maison de Madame PERROTIN
- Maison de Monsieur CHAGNEAU

Chacun recevra une subvention de 500 €

➤ CONDITION DE LA MISE A DISPOSITION DE LA SALLE COMMUNALE AUX ASSOCIATIONS

Depuis septembre, une nouvelle association a été créée « Danse avec nous à Sérigné » et utilise soit la salle des associations soit la salle polyvalente chaque mercredi. Les salles sont également utilisées par les retraités sportifs, le club de palets et le Comité des fêtes.

La gratuité des salles est maintenue comme auparavant mais à chaque demande de mise en route du chauffage, 20€ seront demandés afin de couvrir en partie les frais supportés par la Municipalité.

Le Conseil valide cette proposition à partir du 1^{er} janvier 2025 avec l'accord des différentes associations

➤ DROIT DE PREEMPTION

Le Conseil décide de ne pas préempter sur les parcelles suivantes :

- AB191 (263 m²), située 11 rue de Fontenelle et AB192 (952m²), située « le Bourg ».
- ZP 330 (540 m²), située 3 rue des blés dorés : Monsieur Damien Coulais étant propriétaire de la parcelle ZP 330, Monsieur le Maire lui demande de se retirer de la salle conformément à l'article L432-12 du code pénal.

Mardi 17 décembre 2024

Etaient présents : BAUDRY Yves, BOUILLAUD Julie, CAUDAL Grégory, COULAIS Damien, DIEUMEGARD Romain, FAUCHERON Jean-Michel, GIRAUD Sébastien, GUILMINEAU Delphine, JOURDAIN Fabienne, LEBON Sandrine, LERIDON Marylène, PORTRAIT Jean-Hugues, SCHLICH Ludivine

➤ APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 26 NOVEMBRE 2024

Le Conseil approuve le procès-verbal du Conseil Municipal du 26 novembre à l'unanimité.

➤ DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE OU LES ADJOINTS

Le Conseil valide le Devis de ACSVF 2 Formation pour 7 heures de formation à la conduite du tracteur < 100 CH avec la balayeuse pour un montant TTC de 78€

Le conseil valide le devis d'ORAPI pour la fourniture d'hygiène pour un montant de 915,67€ TTC

Le Conseil valide le devis de DECOLUM pour l'achat de luminaires de Noël pour un montant de 817,44€ TTC

➤ CONVENTION AVEC LE FOOD TRUCK A MA ZONE BURGER

Le Conseil a décidé de renouveler sa convention de droit d'occupation du domaine public 1 mardi soir sur 2 avec le food truck « A MA ZONE BURGER ».

➤ CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC MULTI'SERVICES

Le Conseil a décidé de renouveler sa convention avec l'association Multi'Services de Fontenay le Comte lors de besoins temporaires de personnel pour le remplacement d'agents en arrêt maladie. L'association est en capacité de mettre à disposition de la commune un salarié sous un délai de 2h, ce qui correspond à nos besoins.

Le montant annuel ne dépassera pas les 10 000 €

➤ TARIFS DES LOCATIONS DES SALLES

Le Conseil valide les nouveaux tarifs des locations des salles avec des tarifs pour les habitants de la commune et des tarifs hors commune.

La commune dispose de 4 salles à disposition :

- la salle polyvalente,
- la salle du petit Logis,
- la salle socio-culturelle
- la salle Guy Goron

Vous recevrez le tableau des tarifs dans le prochain bulletin qui sera dans vos boîtes aux lettres vers le 14 janvier.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter le secrétariat.

➤ REGLEMENT DE LA CANTINE ET DE LA Garderie

« La commission école » souhaite supprimer le permis à points de l'école et de la garderie et de mettre en place un document détaillant les droits et devoirs des élèves qui fréquentent les services périscolaires ainsi que l'échelle des sanctions.

Le Conseil valide ce projet, et ce document sera présenté et remis aux élèves à partir des CP à la rentrée de janvier 2025.

➤ DROIT DE PREEMPTION

Le Conseil décide de ne pas préempter sur les parcelles suivantes :

- Lot de petites sections parcelaires privées formant un bien situé rue du petit Logis pour une surface de 4a 71ca.
- Lot de petites sections parcelaires à usage de passage commun situées rue du petit logis pour une surface de 3a 28ca
- Section AB 900 d'une surface de 441 m2 située rue des coquelicots
- Section AB 436 d'une surface de 807 m2 située route de Fontenay

INFORMATIONS DIVERSES

- Les travaux **rue de la Tonnelle** devraient débuter en janvier
- **Opération une naissance (année 2023) / un arbre** a eu lieu le 14 décembre avec la présence de 2 familles, 8 fruitiers vont prendre racines dans le lotissement du Gerbier 2, chaque arbre est identifié à un enfant, grâce à une plaque nominative.



- **Pose de candélabres solaires** dans le lotissement du Gerbier 2



Comité des Fêtes de Sérigné



*Lilian Dena Président,
Jean Luc Brisset et Christophe Souchard
vices-présidents,
Mickael Mercier trésorier,
Michel Bockstal trésorier adjoint,
Pascal Gerbaud secrétaire,
Armelle Biraud secrétaire adjointe*

Cette nouvelle association résulte de la fusion entre l'Amicale Laïque et l'Avant-Garde Sérignolaise

Elle a pour but de dynamiser la commune de Sérigné : soirées dansantes, fête au village, sorties patinoire, vide-grenier, cours de gym...

Si vous voulez passer un bon moment festif venez rejoindre les bénévoles du Comité des Fêtes à la Soirée Créole le samedi 25 janvier

DATES A RETENIR

- ❖ Vendredi 10 janvier à 19 h - salle polyvalente : **VŒUX DE LA MUNICIPALITE**
- ❖ Samedi 11 janvier à 12 h - salle polyvalente : **REPAS DES + DE 65 ANS**
- ❖ Samedi 25 janvier à 19h30 - salle polyvalente : **REPAS CREOLE** organisé par le Comité des Fêtes
- ❖ Samedi 22 février à 19h30 - salle polyvalente : **MELI MELO** organisé par le Comité des Fêtes
- ❖ Dimanche 9 mars - salle polyvalente : **THE DANSANT** organisé par la retraite sportive

ETAT CIVIL



CHARRON Noé, né le 6.12.2024



MOINARD Marcelle
décédée le 16/11/2024

la Municipalité s'associe à la peine et à la joie des familles

AUTREFOIS SÉRIGNÉ

Sérigné Of jeudi 22 JANVIER 1998.

Vœux : agir pour le développement



Maire et conseillers : ensemble pour développer la commune.

Vendredi soir, au restaurant « Le Lac », le maire, Bernard Majou, a offert ses vœux à ses conseillers, leurs conjoints et les employés communaux. Il n'a pas souhaité faire le bilan de 1997, mais plutôt évoquer l'avenir.

« Soyez des innovants, rien n'est fermé, surtout pas l'écoute et l'information sont de rigueur ». Bernard Majou s'est ainsi adressé à ses conseillers et employés communaux. Il a aussi évoqué le programme pour cette année, certains dossiers seront possibles avec l'aide financière du district.

En prévision, Multi-Services est « un dossier aventureux », selon le maire, mais un projet qui répondra aux besoins de la commune.

Le groupe scolaire va connaître une année décisive, l'aménagement de deux classes est prévu et le maire souhaite et compte sur la compréhension des familles pour le maintien des élèves, et que tout le monde aille dans le même sens : les enseignantes, l'ensemble des parents d'élèves l'APE. Une visite du service technique du district est prévue au presbytère, qui n'est pas tout occupé, pour étudier la possibilité de créer un logement locatif communal et un logement de fonction. Un lotissement est également en prévision.

Pour le développement de la commune et pour la faire connaître, un panneau d'informations pourrait être envisagé. Ce panneau renseignerait les gens sur la géographie de Sérigné. U recensement des entreprises sera indiqué. Augmenter la population, les accueillir le mieux possible sont des objectifs importants pour le maire.